



Déneigement des voiries : addition salée

Workshop du 14/11/19

Note de synthèse et de recommandations

Le sel de déneigement engendre de nombreux problèmes à Bruxelles : dégradation des revêtements routiers, des véhicules, dégâts aux plantations, pollution des eaux et des sols. Bien sûr tout cela a un coût, à la fois environnemental et économique. Différentes alternatives techniques ont été testées ici ou à l'étranger (saumure, mélasse, sable...), mais peu d'entre elles semblent vraiment satisfaisantes. De plus, les obstacles pratiques aux changements sont nombreux, mais surtout, la pression automobile rend difficiles les évolutions dans ce domaine.

Le 14 novembre 2019, plus de 30 acteurs concernés se sont rassemblés à l'initiative de la Cellule d'appui Gestion écologique d'Apis Bruoc Sella, avec le soutien de Bruxelles Environnement. Issus d'administrations communales, d'institutions régionales ou du secteur privé, ils ont cherché par leurs discussions à poser un 1^{er} diagnostic de la situation et à ouvrir le débat en cherchant des pistes de solutions.

1. Synthèse des échanges

En introduction de la matinée, **les exposés** d'Anne-Claire Dewez, Stéphan Truong, Valmy Vancompernelle et Valérie Vanparys ont dressé un état des lieux de la problématique :

- Les épisodes de verglas et de neige sont peu fréquents, mais le sel de déneigement a un **impact à long terme** sur l'environnement, mais aussi sur les revêtements routiers.
- Le sel **complique la gestion des eaux** pluviales : les aménagements végétalisés permettant la gestion des eaux pluviales de manière plus locale et écologique sont mis à mal par la toxicité du sel.
- Des **produits alternatifs** de déneigement (mélasse, sable,...) existent mais leurs inconvénients pratiques et leur coût ne permettent pas de généraliser leur usage. La seule alternative qui semble tenir la route est la saumure, qui a permis à la commune d'Etterbeek de réduire de 30% sa consommation de sel, en adaptant le matériel d'épandage.
- Plus de 25 acteurs institutionnels, sans compter les citoyens interviennent dans la question du déneigement. Cette **multiplicité d'acteurs** rend le problème difficile à dénouer et nécessite une concertation stratégique.

Lors des **ateliers** en groupes, les participants ont dressé une série de constats sur base de leur expérience de terrain. Les éléments que nous retenons principalement sont (voir le compte-rendu pour plus de détails) :

- Il est possible de réduire l'impact du sel de déneigement sur les plantations de voirie, mais il est aussi **possible, et surtout nécessaire, de réduire l'usage de sel** pour le déneigement.
- Besoin de **faire connaître** la problématique et de former le personnel d'épandage aux bonnes pratiques.
- Besoin **d'objectiver et systématiser** la prise de décision à l'échelle de la région, basée sur un système d'alerte commun, pour améliorer le déneigement et réduire l'usage de sel.
- Besoin de **tester** et étudier des aménagements et des techniques et de **capitaliser les expériences** de bonnes pratiques

2. Recommandations

a) *Pour les autorités régionales*



- **Sensibiliser** les acteurs de l'aménagement et de l'entretien des voiries et les former à tenir compte de la problématique dans les projets (par exemple en proposant des modèles de cahiers des charges, en organisant des formations ou en diffusant des outils)
- Organiser des **formations** sur les bonnes pratiques d'épandage et le réglage des machines, pour les acteurs de terrain
- Ouvrir l'appel à projets de Bruxelles Environnement « Subvention communale eau » pour permettre aux communes **d'acquérir du matériel** d'épandage permettant de réduire l'usage de sel
- Concevoir des **plans de réduction** de l'usage du sel à l'échelle régionale, combinant différentes techniques et aménagements
- Contribuer à la **sensibilisation des élus communaux**
- **Inform**er les citoyens des problèmes posés par le sel
- **Tester** de nouveaux types d'aménagement de voirie limitant l'impact du sel sur les plantations
- Etudier la possibilité d'imposer des **pneus neige**, notamment pour les bus de la STIB
- Mettre en place une **procédure décisionnelle** basée sur des critères objectifs et communs à toute la région (système d'alerte...), pour que le déneigement assure la sécurité des usagers tout en réduisant l'usage de sel.

b) Pour les élus communaux

- **S'informer** sur les problèmes posés par le sel de déneigement et sensibiliser les citoyens
- Mettre en place un **plan de réduction** de l'usage du sel adapté à la commune, combinant différentes techniques et aménagements
- **Former le personnel** d'épandage aux bonnes pratiques et au réglage des machines
- Veiller à la **concertation** des différents acteurs pour l'aménagement et la gestion
- **Etudier** les possibilités d'acquérir du matériel d'épandage plus adapté, en concertation avec les services technique et environnement.
- Revoir les **contrats de service** (s'il y a lieu) pour éviter tout salage superflu et le surdosage.

c) Recommandations pour les services d'épandage

- **Capitaliser l'expertise** des responsables actuels en charge du déneigement pour élaborer des protocoles/bonnes pratiques à destination des différents acteurs impliqués
- **Sensibiliser le personnel** technique à la problématique, le former aux bonnes pratiques et au réglage des machines
- Etudier les possibilités d'acquérir du **matériel d'épandage** plus adapté, en concertation avec le service environnement et les élus.
- **Se concerter** avec les autres services concernés (service vert, environnement, travaux, urbanisme...) et les élus, pour chercher des solutions adaptées (et mener à un plan de gestion)

d) Recommandations pour les services verts

- **Se former** aux techniques pour limiter l'impact du sel sur les végétaux
- Veiller à la **qualité du substrat** lors des nouvelles plantations
- **Se concerter** avec les autres services concernés (service technique, environnement, travaux, urbanisme...) et les élus, pour chercher des solutions adaptées (et mener à un plan de gestion)

